

Liaisons enseignement secondaire-enseignement supérieur

L'orientation active du lycéen à l'Université d'Auvergne



Emmanuelle ROSNET

COP mise à disposition du SUIO-IP
par le Rectorat (SAIO)

L'orientation active est un dispositif national destiné à améliorer l'orientation des lycéens.

Il comprend la double exigence d'apporter une information adaptée aux lycéens de premières et de terminales, et de conseil personnalisé.

Dans ce cadre, l'Université d'Auvergne a mis en place des outils d'aide à la réflexion pour chacune des licences qu'elle propose, et répond aux interrogations des élèves qui demandent un avis quant à leur projet.

Le lycéen peut ainsi sortir d'une attitude passive, attentiste pour devenir acteur de son orientation. Par le biais de questions simples, le lycéen est amené à se positionner et à s'interroger sur son projet d'études, de nombreux liens vers des sites internet lui permettent d'approfondir ses connaissances dans le champ de formation qu'il a choisi d'explorer, tant sur le déroulement des études, des aptitudes scolaires que sur les débouchés possibles. **L'objectif est d'éclairer l'élève sur les exigences et les finalités de la formation, en lui apportant des**

éléments de réflexions pouvant concourir à sa prise de décision finale.

Quels sont ces outils d'aide à la réflexion ?

Afin de permettre aux lycéens de conduire une démarche réflexive sur leurs projets d'études post-bac, **quatre questionnaires ont été créés explorant les aspects méthodologiques du travail universitaire, les facteurs de réussite en 1^{ère} année, le déroulement des études et les perspectives professionnelles.**

Les questionnaires sont conçus pour permettre au lycéen de s'interroger sur ses représentations à la fois sur les études et les métiers, mais aussi sur lui-même.

Qu'y a-t-il dans ces questionnaires ?

Au-delà du volet informatif, ces questionnaires ont pour vocation d'inciter l'élève à investiguer le domaine auquel il souhaite accéder.

Les questionnaires orientés sur les méthodes de travail et les facteurs de réussite ont un caractère subjectif, l'élève doit se situer, donc s'interroger sur ses propres habitudes face au travail scolaire, sur ce qu'il possède comme qualités, centres d'intérêts ou savoirs scolaires au travers de sa formation secondaire.

Les questionnaires concernant la formation et les métiers du domaine choisi s'achèvent par une évaluation globale en fonction des réponses. Qu'il s'agisse de l'organisation du premier cycle d'études ou des connaissances sur les métiers accessibles, le lycéen peut situer son niveau de connais-

sance sur le domaine qui l'intéresse.

Où trouve-t-on ces questionnaires ?

L'université d'Auvergne a mis en ligne **dans l'espace dédié au lycéen sur son site internet**, dès le début du mois de décembre, l'ensemble des questionnaires de ses formations de Licence, PACES et APEMK ; **ils sont donc en accès libre pour les lycéens, les enseignants et les parents à l'adresse suivante :**

<http://www.u-clermont1.fr/espace-lyceen.html>

Les élèves de terminale activant dans Admission Post Bac (APB) l'orientation active seront redirigés vers les questionnaires ; à l'issue de ces quatre questionnaires, une demande d'avis personnalisé sera possible pour ceux qui malgré tout en éprouveraient le besoin.

Une utilisation pédagogique des questionnaires ?

Les questionnaires peuvent être utilisés par les équipes pédagogiques lors des heures d'accompagnement personnalisé consacrées à l'orientation. La passation est d'environ 15 minutes, mais peut évidemment être plus longue si l'ensemble des liens sont visités. En tenant compte des éléments révélés par les questionnaires, **l'enseignant peut ainsi suivre le lycéen et le conseiller dans ses choix.**

L'orientation active du lycéen : rappel du dispositif national conçu conjointement par le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

Source : <http://www.education.gouv.fr/>

« L'orientation active s'inscrit dans un processus continu, en cohérence avec l'un des trois points clés du nouveau lycée : "mieux orienter" les élèves, avec une orientation plus progressive, plus ouverte et plus juste. »

Qu'est ce que l'orientation active ?

C'est une démarche de conseil et d'accompagnement des futurs étudiants par les universités, leurs enseignants-chercheurs, en coordination avec les proviseurs de lycée et leurs équipes éducatives. L'orientation active permet aux futurs étudiants de **faire des choix d'orientation réfléchis et de les aider à intégrer des filières qui leur correspondent** et où ils pourront réussir. Cette orientation est "active" au sens où elle engage aussi bien l'élève que l'université ou l'établissement d'enseignement supérieur dans une démarche de réflexion concertée.

Le dispositif d'orientation active permet aux lycéens de bénéficier à la fois d'une **information sur les filières répondant à leur(s) projet(s) professionnel(s)**, et d'une démarche de **conseil personnalisé proposée par les établissements d'enseignement supérieur** s'ils envisagent de

poursuivre leurs études à l'université. La démarche s'effectue par le biais du portail Admission Post Bac pour les élèves de terminale.

Qu'est ce que le conseil anticipé en classe de première ?

L'orientation active s'adressait jusqu'à présent aux seuls élèves de terminale. Mais pour permettre à un projet de mûrir, il faut du temps et de l'information. C'est pourquoi un accompagnement personnalisé est instauré dès la classe de 1^{ère}. Il s'agit de conforter l'élève dans son choix initial, ou de lui conseiller des filières mieux adaptées pour favoriser sa réussite.

L'orientation active permet donc aux lycéens d'accéder à une information générale sur les filières de l'enseignement supérieur ainsi qu'à un conseil personnalisé.

Emmanuelle ROSNET



Espace lycéen de l'Uda

L'offre de formation de l'Université d'Auvergne est en ligne, une information détaillée et téléchargeable : objectifs, compétences, programmes, admission, orientation, infos pratiques <http://www.u-clermont1.fr/offre-de-formation.html>

CONSULTER

➔ [Les résultats des enquêtes de suivi des diplômés : insertion et poursuites d'études](#)

➔ [Les statistiques sur la réussite à l'Uda](#)

SALON INFOSUP

les 19, 20 et 21 janvier 2012

<http://infosup-auvergne.org>

JOURNEES PORTES OUVERTES A L'UNIVERSITE D'AUVERGNE

[Sites d'Aurillac et du Puy en Velay](#)

Samedi 4 février 2012

DUT des pôles de gestion, biologie, sciences de l'ingénieur, informatique réseaux et multimédia

[Site de Clermont-Ferrand](#)

Samedi 10 mars 2012

Domaine Sciences-technologies-santé

PACES

licence

les DUT des pôles biologie, sciences de l'ingénieur, informatique réseaux et multimédia

Domaine Droit-économie-gestion

licence

DUT GEA

Contact : Michèle MERGAULT

SUIO-IP de l'Uda

service.etudiant@u-clermont1.fr

Tél : 04 73 17 72 20

➔ [S'abonner gratuitement à la LIFE](#)

➔ [Se désinscrire de la liste des abonnés](#)